

Élection présidentielle 2022

10 avril 2022

Conformément à l'article 58 de la Constitution, le Conseil constitutionnel « veille à la régularité de l'élection du Président de la République. Il examine les réclamations et proclame les résultats du scrutin ».



L'élection présidentielle 2022 sera la douzième de la Ve République. Elle permettra d'élire le ou la futur(e) président(e) de la République pour un mandat de cinq ans. Le premier tour aura lieu dimanche 10 avril 2022, et le second tour entre les deux premiers candidats dimanche 24 avril 2022.

Notre commune est divisée en quatre bureaux de votes, ces derniers se tenant dans le CCS au Parc Municipal de Champagne-sur-Oise.

Coordonnées

CCS - Parc Municipal
rue de Montigny
95660
Champagne-sur-oise

Date

Dimanche 10 avril, 08:00 - 20:00

Dimanche 24 avril, 08:00 - 20:00

Infos pratiques

Premier tour de l'élection présidentielle : 10 avril 2022 de 08h00 à 20h00

Deuxième tour de l'élection présidentielle : 24 avril 2022 de 08h00 à 20h00